



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance :	27/04/2026
date de convocation :	20/04/2026

n° de délibération :	DE2026 - 25
----------------------	-------------

nombre de conseillers en exercice :	11
présents :	9
suffrages exprimés :	11 (pour-9, contre-0)
abstention :	2

objet de la délibération :	<b>Budget Primitif Principal : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025</b>
----------------------------	--

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice VIDAL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BOUDON Edith		pouvoir à NOUET Lionel	
BRÉMOND Martine	X		
DE ALBUQUERQUE Elodie	X		X
ETTON Catherine	X		
FAUCOMPRÉ Stéphane	X		
LUSSON Jean-Jacques	X		
NOUET Lionel	X		
PALMIER Yannick	X		
VALARIER Valérie		pouvoir à VIEILLEDENT Luc	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Les résultats de l'année 2025 se présentent comme suit :

			Invest	Fonction	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	258 342.38	363.162.83	621 505.21
	Recettes réalisée (1)	B	172 986.51	408 130.50	581 117.01
	Restes à réaliser	C	14 948.00	0.00	14 948.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	236 705.66	390 684.00	627 389.66
	Dépenses réalisées (1)	E	104 091.32	260 400.99	364 492.31
	Restes à réaliser	F	112 055.00	0.00	112 055.00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	68 895.19	147 729.51	216 624.70
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-21 636.72	27 521.17	5 884.45
Solde (Invest) ou résultat de clôture (Fonct)	Excédent / déficit	G+H	47 258.47	175 250.68	222 509.15
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-97 107.00	0.00	-97 107.00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-49 848.53	175 250.68	125 402.15

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 présentant un excédent de fonctionnement de **175 250.68 €**, il est proposé d'affecter ce résultat :

- en recettes de la section de fonctionnement pour un montant de **125 402.15€** (article FR 002 : résultat de fonctionnement reporté) ;
- en recette de la section d'investissement pour un montant de **49 848.53 €** (article IR 1068 : excédents de fonctionnement capitalisé) destiné à couvrir le besoin de financement dégagé par cette section.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents,  
VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026



ID : 048-214800567-20260427-DE2026\_25-DE

VU le Compte Financier Unique 2025 pour le Budget Principal de la commune ;  
DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026 comme suit :

- FR 002 - résultat de fonctionnement reporté : 125 402.15€
- IR 1068 - excédents de fonctionnement capitalisé : 49 848.53 €

Le secrétaire de séance,  
Elodie DE ALBUQUERQUE

Le Maire,  
Fabrice VIDAL

Le Maire certifie sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)